Sainte Eulalie d'Olt

l'Encaulat informé

DÉCEMBRE 2020 N° 53

Bulletin d'Informations Municipales, 12130 Mairie de Ste Eulalie d'Olt
imprimé par nos soins

Téléchargeable sur notre site : www.sainteeulaliedolt.fr

JOYEUSES FETES

Photo prise par Charles Bourianne

Dans ce numéro :

Le mot du Maire ..... p. 3
Informations de la municipalité ..... p. 4 à 14
Les nouvelles des associations ..... p. 15 à 17
Tourisme ..... p. 18 - 19
La page des enfants ..... p. 20

Soutenez nos artisans d'art, artisans et commerçants

Durant cette période un peu compliquée, n'oubliez pas de soutenir nos artisans d'art, artisans et commerçants locaux !

dans ma zone
#ProduitEnOccitanie

★ Au Moulin d'Alexandre
Restaurant
05 65 47 45 85 / Sainte Eulalie d'Olt

★ Au fournil de Sainte Eulalie
Boulangerie
07 86 64 68 99 / Sainte Eulalie d'Olt

★ Le Braqueur des Sens
Epicerie Bio et Raisonnable
06 83 74 54 38 / Sainte Eulalie d'Olt

★ Découpe d'Olt
Découpe de viande
05 65 72 22 62 / Sainte Eulalie d'Olt

★ Pegorier Primeur
Vente de fruits et légumes
05 65 47 40 58 / Sainte Eulalie d'Olt

★ Les Vergers
Exploitation fruitière
06 84 12 39 91 / Sainte Eulalie d'Olt

★ Meca d'Olt
Réparation de machines et équipements mécaniques
05 65 60 51 76 / Sainte Eulalie d'Olt

★ Reinaudo Richard
Carreleur
06 52 65 99 66 / Sainte Eulalie d'Olt

★ Maison de la Chouette
05 65 42 08 72 / Sainte Eulalie d'Olt

★ M. Mercadie Louis
Ecrivain
05 65 47 51 73 / Sainte Eulalie d'Olt

★ Brocante Curiosités
Brocante
06 08 71 65 04 / Sainte Eulalie d'Olt

★ Il était une feuille …
Peinture à l'huile sur feuilles d'arbres
05 65 62 24 76 / Sainte Eulalie d'Olt

★ Emilie Magne
Couturière
06 51 94 38 75 / Sainte Eulalie d'Olt

★ Bijoux / Cailloux
Création de bijoux, pièces uniques
06 47 53 70 76 / Sainte Eulalie d'Olt

★ Atelier EFKA - Franck KIOWSKI
Atelier galerie et peintre
06 08 54 07 95 / Sainte Eulalie d'Olt

★ Manchette Magalie
Céramiste
06 24 55 48 15 / Sainte Eulalie d'Olt

★ Gîte IEMFRE
Sculptrice sur émail
05 65 71 43 72 / Sainte Eulalie d'Olt

★ Catherine Cazes
Fileuse de perles
06 89 07 50 27 / Sainte Eulalie d'Olt

★ Verconcept
Souffleur de verre
06 08 68 94 21/ Sainte Eulalie d'Olt

★ Nana Rose
Fabrication maison d'oiseaux
06 78 74 12 89 / Sainte Eulalie d'Olt

★ Reynaud Laurent
Roulottier
06 78 74 12 89 / Sainte Eulalie d'Olt

le mot du Maire

Chers Encaulats,

Nous voilà à la fin de cette année 2020 si particulière. Qui aurait pu penser, lors des vœux du début d'année que nous allions traverser une telle période paraissant irréaliste.

Malheureusement, pas de repas de fin d'année, pas de festivités, et très certainement pas de cérémonie de vœux.

Il en est ainsi et c'est peut-être plus prudent pour l'instant. En attendant des jours meilleurs, il faudra se réconforter en passant les fêtes de fin d'année en petit comité, avec nos proches.

Mais je suis sûr que 2021 redonnera de l'espoir pour un retour progressif à la vie normale avec une vie sociale et des animations pleines de bons moments à partager ensemble.

Cette fin d'année est marquée à la mairie par le remplacement de notre secrétaire. Et oui, après 23 ans de bons et loyaux services, Elisabeth fait valoir, à juste titre, ses droits à la retraite. Une sacrée page qui se tourne ! Elisabeth est appréciée et estimée de tout le monde pour sa gentillesse, sa disponibilité, son sens du service. Consciencieuse et discrète, elle a participé à la gestion et la vie de Ste Eulalie, comme de son village.

Nous avons eu beaucoup de chance d'avoir eu Elisabeth à nos côtés pendant ces nombreuses

Je tiens pour toutes ces raisons à te remercier Elisabeth, en mon nom, au nom de tous les élus qui t'ont côtoyé à travers leurs fonctions, mais aussi au nom de tous les Encaulats que tu as servi à travers ta mission de secrétaire de mairie.

Je te souhaite une belle retraite, bien méritée. Tu seras toujours chez toi à Ste Eulalie.

Malheureusement, là aussi, au vu de la situation, nous ne pourrons pas partager le verre de l'Amitié à l'occasion de son départ, avec les habitants, comme il était prévu. Mais je sais que beaucoup d'entre vous sont venus lui dire au revoir les deux derniers jours, à la mairie.

C'est Fabienne Tarroux qui a été embauchée comme nouvelle secrétaire. Elle habite sur la commune de Prades. Elle est en poste depuis presque deux mois pour assurer le tuilage et beaucoup d'entre vous l'ont déjà rencontrée. Je suis sûr que Fabienne relèvera ce défit avec brio de par sa compétence et sa volonté. Je lui souhaite la bienvenue en terre d'Olt.

En attendant, très bientôt j'espère, de pouvoir se saluer et se faire la bise comme « avant », je vous souhaite à toutes et à tous, une belle année 2021 avec bonheur et santé, pour vous

Prenez soin de vous

Amitié

Christian NAVIGAN

Bulletin municipal de la commune de Sainte Eulalie d'Olt
Mairie, place de l'église, 12130 Ste Eulalie d'Olt
Tél : 05 65 47 44 59 - fax : 05 65 47 57 41
E-mail : ste.eulalie@wanadoo.fr

Informations municipales ....

La vie de la commune ...

Une nouvelle secrétaire

Après 23 ans passées au service de notre commune et de ses habitants, il est l'heure pour Elisabeth de faire valoir ses droits à la retraite.

Remercions-la chaleureusement pour son professionnalisme, et son dévouement aux intérêts de notre commune ! Nous la félicitons pour son excellent travail réalisé, elle va pouvoir se reposer ! Et surtout profiter de sa retraite bien méritée !
Les membres du conseil municipal ont créé aux fins de la remplacer un emploi d'adjoint administratif
Une offre d'emploi a été déposée auprès du centre de gestion de la fonction publique. La commune a reçu 35 candidatures et en a retenu 5.
Des entretiens d'embauche ont eu lieu avec les personnes sélectionnées. A l'issue de ces entretiens et sur délibération du conseil municipal, Madame Fabienne Tarroux a été embauchée en tant que secrétaire de mairie.

Bienvenue à Fabienne !
Nous sommes très heureux de l'avoir dans notre équipe !
Merci de lui réserver votre meilleur accueil !

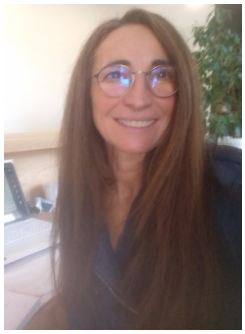

Voilà le moment pour moi de prendre ma retraite. J'ai été secrétaire au sein de votre Mairie durant pas moins de 23 ans. Quand je regarde en arrière, je réalise que cela fait de longues années que l'on se côtoie, mais aussi que le temps a passé vite.

Forcément des relations amicales se sont créées et c'est tant mieux. J'ai eu du plaisir à travailler pour votre commune, à taille humaine, ce qui permet de mettre un nom sur chaque visage, et nous autorise à nous parler en toute simplicité. Le travail de secrétariat de Mairie dans une petite commune comme la vôtre n'est pas toujours de tout repos ; les compétences et la très grande polyvalence demandées, nous amène à toujours être vigilant, à s'adapter, pour vous rendre au mieux le service que l'on vous doit. J'espère avoir été à la hauteur malgré des faiblesses que je me reconnais.

Je laisse la place à Fabienne Tarroux, votre nouvelle secrétaire, qui saura apporter ses compétences et son savoir-faire à la commune.

Je souhaite une belle prospérité à Ste Eulalie ; Et comme c'est l'époque, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne fin d'année et que du bonheur dans votre vie quotidienne.

Elisabeth

Le conseil municipal a désigné ses représentants pour les commissions qui restaient à pourvoir :

Commission de contrôle des listes électorales : Christiane Aliquot,
Membres de la population : Thierry Vézié et Jean François Clavel

Aveyron Ingénierie : Christian Naudan
Sécurité routière : Romain Courtial
Correspondant défense : Romain Courtial

A partir du **2 janvier 2021**, la mairie sera ouverte au public :

- du lundi au jeudi de 8h45 à 12h30 et de 15h00 à 17h15
- le vendredi de 8h45 à 12h30

La vie de la commune ...

ÉTAT CIVIL :

- **Naissances:**

Gustave CHARRIE le 06 janvier à Ste Eulalie d'Olt
Gabin VOISENET le 26 novembre à Rodez

- **Mariages :**

Franck KIOWSKI et Dominique DEFAY le 19 décembre

- **Décès :**

Jeannine CAUMES veuve MARCILLAC, le 05 septembre à Rodez
Jean Louis COMBACAU, le 3 novembre à Caveirac (30), inhumé le 6 novembre à Ste Eulalie d'Olt
Rémy LADET le 4 décembre à St Geniez d'Olt
Christian JOUREAU, le 10 décembre à St Geniez d'Olt
Claude MATHIEU, le 19 décembre à Ste Eulalie d'Olt

HOMMAGE À NOTRE BOUILLEUR DE CRU

Rémy Ladet, après avoir été conseiller municipal, a été élu maire de Ste Eulalie de 1971 à 1983.
Il a exercé sa fonction avec passion et dévouement pour la commune et pour ses habitants. Homme pratique, homme de terrain, il a réalisé de nombreux projets, mais celui qui aura marqué le plus est sans doute la réalisation de notre passerelle. Quelle histoire, quelle épopée ! Il se plaisait à en raconter l'histoire à ses proches. Lui, l'agriculteur, maire de sa petite commune, qui, armé de son courage n'a pas hésité à "monter à Paris" pour rencontrer les hautes instances nationales proches du ministère afin de récolter les fonds nécessaires pour pouvoir réaliser ce projet. Parce que, dans les années 70, se rendre à Paris était plus compliqué et bien moins courant qu'aujourd'hui.
Mais Rémy, c'était bien plus que ça. Il aimait les moments de convivialité et se plaisait à rendre service, à participer à la réalisation des repas organisés par les associations de la commune. Il y faisait le méchoui pour tous, comme ceux qu'il organisait aux Amillaux chez lui avec les amis et les proches.
Pendant de nombreuses années, il fut également le commissaire priseur de la traditionnelle "poule 1", qu'il animait et commentait avec humour.
Et puis, n'oublions pas que Rémy fut notre bouilleur de cru, renommé pendant plusieurs décennies. Son alambic, il le bichonnait et le modernisait petit à petit pour maintenir cette activité qui devient rare. Fier d'avoir pu transmettre à son fils son savoir. Je garde une belle image du documentaire de France 3 l'an dernier, que j'avais incité à visiter l'alambic, quand Rémy racontait l'histoire du bouilleur de cru, son histoire, en compagnie de son fils Michel et de son petit-fils Jérémie.

Souvenons-nous aussi qu'il faut un ancien combattant, membre de la FNACA,

Il aura été un serviteur fidèle pour sa commune et ses habitants. j'adresse là toute ma reconnaissance à Fernande son épouse, à Michel et Daniel ses fils ainsi qu'à leurs compagnes, à ses quatre petits enfants.

Je tiens à exprimer en mon nom, au nom du conseil municipal, et au nom des habitants de Sainte Eulalie, toute ma gratitude et mes condoléances. Rémy fut un personnage pour Sainte Eulalie qui aura marqué son passage et dont on se souviendra longtemps."

La vie de la commune ...

Le cimetière et l'acquisition de concessions

La souscription de concessions dans l'extension du cimetière est ouverte.
Une concession funéraire désigne un emplacement de terrain nu dans un cimetière sur lequel vous pouvez acheter l'usage, mais pas le terrain. Les bénéficiaires et la durée sont déterminés dans l'acte de concession. Il n'est plus possible d'obtenir de concession à perpétuité. La durée maximale est de 50 ans renouvelable. Faute de renouvellement et sans qu'il soit imposé à la mairie de rappeler aux ayants droit que le contrat de concession est arrivé à expiration, la commune peut reprendre sans aucune formalité le terrain concédé, deux ans après le terme du contrat et pas moins de cinq ans après la dernière inhumation.

Les acquéreurs d'une concession funéraire pourront choisir entre 2 types de concessions : simple (1m40 x 2m60) ou double (2m40 x 2m60).
Les emplacements seront attribués au fil des demandes, dans la continuité de celles déjà vendues.
Pour obtenir plus de précisions ou souscrire une concession, vous pouvez vous adresser en mairie.

Le Camping

La saison s'annonçait difficile en raison d'une ouverture tardive, et pourtant, le bilan concernant la fréquentation du camping et de l'aire est très positif.
Le camping municipal dégage pour l'année 2020, 25.678€ de recettes, soit 14.000€ environ de bénéfice pour le budget de la commune.
Concernant l'aire de camping : 929 nuitées pour 8 500 € de bénéfice soit 7 945 € net frais déduits (500 € taxe de séjour, 43 € de frais bancaires et des frais d'eau et d'électricité)

L'aire de camping car sera déplacée en zone non inondable et agrandie.
Elle sera ouverte à l'année.

Ce déplacement est nécessaire pour la sécurité des utilisateurs. La municipalité en est tout à fait consciente et ne nie en aucune façon le problème. Néanmoins, ce déplacement aurait pu ou aurait dû se passer bien différemment dans un souci de l'intérêt général. En effet, suite à un dépôt de plainte anonyme, la municipalité s'est vue contrainte par le procureur de la République d'effectuer rapidement ces travaux.
Si la personne dépositaire de la plainte avait agi dans l'intérêt général et par souci de bienveillance, elle aurait sans doute pu venir dans un premier temps faire part de ses observations. Aujourd'hui, la commune est contrainte de réaliser ces travaux dans l'urgence. N'oublions pas que ce sont nous, contribuables, qui payons !

La vie de la commune ...

LE TRAVAIL DES CANTONNIERS ...

- **Jardin public** : La grille du jardin public est réinstallée, cela devrait être préservé des déjections canines … pourvu que l'on pense à fermer la porte quand on s'en va !

- **Achat saleuse** : La municipalité s'est dotée d'une saleuse pour assurer la sécurité sur les routes de la commune lors la saison hivernale.

- **La Grave :** Remplacement de la rampe à la maison de la Grave.

- **Achat remorque :** La municipalité a acheté une remorque pour la voiture

- **Assainissement ;** les employés communaux ont rendu conforme l'assainissement pour les maisons de Mme Dumas et M. Peretti, ainsi que la mise en domaine public du compteur AEP de Mr Peretti.

- Suite à des mal façons lors des travaux d'assainissement, **mise en séparatif domaine public des eaux usées** au niveau du restaurant « Le Moulin d'Alexandre », et de Mr Peretti, .

- **Mise en conformité** de l'accessibilité de la bouche à clé d'un branchement AEP

La mise en sécurité du buste reliquaire de la Ste Epine

Le buste du reliquaire de la Sainte Epine a été mis en valeur . Il est désormais visible de tous au sein de l'église. Un coffret pour sa mise en sécurité a été réalisé.

Cette opération a été menée en étroite collaboration avec
M. Laurent FAU de la Direction Régionale des Affaires culturelles d'OCCITANIE (DRAC), Unité départementale de l'architecture et du Patrimoine Aveyron
(Bâtiments de France).

- 2 subventions ont été reçues :

⇒ Une de l'Etat au travers de la DRAC de 1 017 €
⇒ Une du Conseil Départemental de 978 €

- un don a été fait par Michelle CARRIE de 1 000 €

- Récupération FCTVA pour 641 € (en 2022)

Le coût des travaux s'élève à 4 695,60 € TTC
C'est l'entreprise B. ATGER Ebéniste, habilitée par les services des Bâtiments de France

En bref ....

Le Marche

Cet été, le marché estival qui s'est tenu tous les lundis matin de juillet à mi septembre a été un véritable succès !

Près de 12 exposants se sont réunis sur la place de l'église pour offrir aux estivants et locaux des produits variés : pain, charcuterie, légumes, fromage, vins, bijoux artisanaux… en respectant les gestes barrières !

Nous tenons à remercier chaleureusement les participants pour leur assiduité et leur présence !

Nous souhaitons que ce triomphe puisse se renouveler l'année prochaine !

Expo Photo a Lous

3eme expo photo ***«Ces gens-là»***

Gaylord Voisenet, ce passionné de photographies, vous a proposé durant l'été de venir découvrir les « gens » du hameau de Lous où il réside. Il a voulu, cette année mettre à l'honneur les habitants de Lous, petit hameau de Sainte Eulalie d'Olt à travers des portraits.

Il tient à remercier les personnes qui se sont déplacées et vous dit à l'année prochaine !

Hommage a Samuel Paty

Le mercredi 21 octobre, la municipalité a tenu à se joindre à l'hommage national en organisant une minute de silence à la mémoire de Samuel Paty, professeur victime du terrorisme. Christian Naudan a exprimé l'émotion et la colère des Encaulats à l'encontre d'un lâche attentat contre l'école et les valeurs de notre

République.

Armistice

Le mercredi 11 novembre à 11h s'est tenu au monument aux morts la cérémonie pour le 102eme anniversaire de l'armistice de 1918 !

Au vue des conditions sanitaires imposées, cela a eu lieu en effectifs réduits.

Nous tenons à remercier Mme Carrié qui a réalisé la gerbe avec les fleurs de son jardin !

UN REGISTRE NOMINATIF DES PERSONNES FRAGILES ISOLÉES

La commune souhaite constituer un registre des personnes fragiles isolées. L'inscription à ce registre est volontaire, facultative et ouverte :

- aux personnes âgées de 65 ans
- aux personnes âgées de 60 ans inaptes au travail
- aux adultes handicapés bénéficiant de l'allocation, de la carte d'invalidité, de la qualité de travailleur handicapé ou d'une pension d'invalidité

Si vous êtes dans un de ces cas, vous pouvez manifester votre volonté d'être inscrit au registre auprès de la mairie, dont l'objet est de "favoriser l'intervention des services sociaux et sanitaires" au moyen de contacts périodiques quand un plan d'alerte et d'urgence est mis en œuvre (article L116-3 du Code l'Action Sociale).
Cette liste de personnes permettra également aux membres de la commission sociale de la commune de prendre contact avec elles en cas d'activation du plan d'alerte et d'urgence. Rappelons que le plan d'urgence sanitaire COVID est actuellement activé au niveau national.

BILLET D'HUMEUR …

Le bulletin de juillet 2020, était pour la nouvelle équipe municipale le premier que nous réalisions, dans un contexte plus que particulier.

Nous avons eu la volonté de le changer un peu pour le rendre plus attractif, plus beau ! Certaines personnes aiment à conserver ces bulletins, trace de notre histoire sur notre petit bout de terre qu'est Sainte Eulalie d'Olt !

Nous l'avons donc habillé d'une couverture en PVC et d'une réglette de reliure. Certains s'en sont émus et ont reproché la présence de plastique, en inadéquation à leur avis avec la protection de l'environnement. Nous tenons à signaler à ceux qui ne conservent pas leur Encaulat, que ces matériaux utilisés sont, au mieux réutilisables, sinon 100% recyclables !

De ce fait, nous tenons à signaler à ces personnes qu'ils peuvent le consulter **en ligne sur le site de la mairie** ! Nous leur demandons donc de le signaler à la mairie ou par retour de mail et nous en tiendrons compte lors des distributions.

Malgré cela, des lecteurs nous ont aussi fait part de leur contentement et nous les en remercions !

Pour rappel …

La municipalité vous propose, dans le respect du RGPD, de vous informer rapidement et régulièrement par mail afin d'améliorer la communication avec les Encaulats, habitants de la commune.

Une liste de diffusion est déjà en place, mais si vous n'êtes pas encore inscrit, nous vous proposons de nous communiquer votre adresse mail ici, en toute confidentialité, afin de vous y ajouter.

Vous pourrez à tout moment vous désinscrire si vous le souhaitez.

Il est possible de s'inscrire également à la Mairie ou par simple demande par mail à l'adresse suivante :

ste.eulalie@wanadoo.fr

Vous trouverez également des informations utiles sur la page facebook dédiée à la commune : « Ste Eulalie à coeur »

Du côté de la communauté des communes

Jeudi 16 juillet 2020 à Coussergues, a eu lieu l'élection du président, des vice-présidents et du bureau de la Communauté de communes des Causses à l'Aubrac.

M Christain NAUDAN succède à M. Jean-Paul PEYRAC à la présidence de l'intercommunalité. Il est élu à la majorité absolue avec 32 voix sur 43 votants.

Le conseil municipal a désigné des élus dans chacune des commissions afin de représenter la commune de Ste Eulalie d'Olt.

Commission	Vice président	Élu représentant de la commune
Finances	Christine PRESNES	Michel Marchet
Voirie, réseaux	Alain VIOULAC	Roland Miquel
Economie	Damien LAURAIN	Cécile Da Silva
Tourisme	Marc BORIES	Christiane Aliquot
Collecte et traitement des déchets	André CARNAC	Romain Courtial
Culture et communication	Sandra SIELVY	Pauline Domergue
Services à la population	Edmond GROS	Rachel Coutreras
Equipements sportifs et bâtiments	Sébastien CROS	Mathieu Solignac
Eau, assainissement	David MINERVA	François Clauzel
PLUI (projet de territoire)	Christian NAUDAN	Christian Naudan
Habitat	Catherine SANNIÉ CARRIERE	Richard Reinaudo

Services…

Se déplacer grâce au Transport à la Demande (TAD) : nouveaux horaires

En accord avec la Région Occitanie, la Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac a modifié les circuits de transports à la demande (TAD) pour répondre au mieux aux attentes des usagers.

Les villages et bourgs sont dorénavant tous desservis, chacun bénéficiant d'une liaison vers deux destinations au moins, pour y effectuer, en fonction des circuits, des démarches administratives, se rendre aux marchés, dans les commerces, à la pharmacie, à la gare, dans les centres hospitaliers, les maisons de santé, les équipement sportifs et culturels….

Toutes les personnes peuvent utiliser ce service pour répondre à leurs besoins de déplacement de proximité. N'hésitez pas à l'utiliser !

Nous publions ici les jours, horaires et destinations susceptibles d'intéresser les Encaulat, mais sachez qu'il existe d'autres parcours.
Vous pouvez retrouver le dépliant complet à la mairie ou sur le site de la communauté des communes à l'adresse suivante : https://caussesaubrac.fr/category/vivre-ici/services-a-la-personne/

Point de départ	Destination	Fréquence	Heure départ	Heure retour	Qui contacter ?
St Geniez d'olt	Gare de Campagnac	quotidien	Correspondance à tous les trains		Transports Deltour 05 65 47 41 39
	Laissac	mardi	9 h 30	11 h 30	
	Séverac le château	1er et 3ème lundi	9 h 30	11 h 30	
Ste Eulalie d'Olt	Laissac	mardi	9 h 30	11 h 30	
	St Geniez d'olt	Samedi	9 h 30	12 h 30	

Comment ça marche ?

1– La veille du départ, je réserve mon trajet par téléphone auprès du transporteur
2– Le jour du départ, je suis prêt à partir à l'horaire, et au lieu indiqué par mon transporteur

3– Je règle mon trajet : 2 € l'aller ou 4 € l'aller-

Tribune libre ...

Lettre ouverte aux conseillers municipaux de la part des membres d'un groupe de citoyens qui souhaitent proposer la création d'un espace de dialogue entre les élus et les habitants.

Le nouveau conseil municipal vient de s'installer et nous sommes heureux de saisir cette opportunité pour vous adresser cette lettre. Nous avons en effet décidé lors de notre dernière réunion de travail de vous faire part de nos avancées, de faire le point avec vous et de vous solliciter pour continuer ensemble à élaborer cet espace d'échanges et de dialogue.
Notre groupe de travail, lancé le 10 novembre 2019 à l'issue de la présentation du film Demain à la salle d'animation, réunit aujourd'hui une trentaine de personne. Il vise à favoriser la participation active des citoyens à la vie de leur commune, associer les habitants qui le souhaitent à la vie municipale et aux choix de la municipalité. Un groupe Facebook, intitulé « Une Assemblée citoyenne pour Sainte-Eulalie » a ainsi été ouvert le 28 mars, d'autres personnes participent au groupe de travail via des échanges de mail et la plate-forme Discord.
Nous vous proposons de partager notre réflexion avec vous sur le sujet, et de co-construire ensemble le cadre et les outils qui pourront permettre de faire vivre cette participation citoyenne. Ce projet n'aurait en effet aucun sens si nous ne nous donnons pas les moyens de le mener à bien avec vous.

1. Qu'entendons-nous par « participation citoyenne » ?

L'expression peut recouvrir différentes réalités. Prenons l'exemple d'un projet d'aménagement envisagé par la municipalité : entendons-nous par « participation » une consultation, un avis des habitants sur un projet déjà élaboré, avant validation par le conseil municipal ? Ou bien demandons-nous à être associés, avec les élus, à son élaboration, depuis sa conception jusqu'à la décision par le conseil municipal, puis à son exécutons ?
Plusieurs niveaux de participation différents sont probablement envisageables suivant l'importance du projet et la volonté d'implication des uns et des autres, il nous paraît nécessaire, pour au moins certains projets clés, que l'élaboration du projet se fasse en collaboration entre citoyens et élus, dans une démarche de co-construction.
Nous souhaiterions avoir un échange avec vous sur ce terme de « participation citoyenne » : quel contenu y mettez-vous ? Nous sommes conscients du fait que l'organisation d'échanges et de dialogues habitants/élus peut générer des contraintes et davantage de temps passé pour expliquer, débattre, échanger, convaincre. Mais nous pensons que le jeu en vaut la chandelle : construire ensemble les réponses permet de mieux travailler et d'impliquer les uns et les autres dans les projets qui les concernent.
Encore faut-il que les instances d'échange et de dialogue fonctionnent de façon efficace :

2. Quel dispositif mettre en place pour travailler ensemble de façon efficace ?

Nous pensons que les habitants doivent avoir une bonne compréhension du dispositif de « participation citoyenne », être assurés que la municipalité met tout en œuvre pour leur donner les éléments d'appréciation nécessaires (documentation, informations) et est attentive à leur parole, étant entendu que la décision finale relève bien entendu du conseil municipal dans le cadre de la législation.
En premier lieu, il revient à la municipalité de donner accès à une information complète et transparente : lorsque par exemple se pose la question du choix d'un projet à réaliser, toutes les informations utiles au choix des habitants doivent être rendues accessibles, y compris les différentes optons possibles, les devis etc. Nous pensons qu'il n'y a pas de discussion possible sans accès égal à l'information, sans documentation partagée. Nous proposons d'appuyer si besoin la municipalité en ce sens, en contribuant à la mise en place d'outils d'information, de communication et d'échanges appropriés, au sein par exemple d'un site internet regroupant tous les services de la mairie.
En second lieu, il revient à la municipalité, avec le concours des habitants intéressés, d'organiser et animer des réunions de travail dans le cadre de commissions / groupes de travail réunissant les habitants qui souhaitent s'y investir, tout au long de la vie du projet, toujours dans une optique de co-construction. En faisant appel si besoin à des animateurs qui connaissent le sujet sur le plan technique et maîtrisent les techniques d'animation de groupe.
Enfin, il nous paraît nécessaire de formaliser un cadre pour l'organisation de cette participation citoyenne, qu'on peut appeler constitution communale ou charte municipale. Ce type de cadre existe déjà dans plusieurs communes qui mettent en pratique la participation des habitants.

3. Comment enclencher le processus ?

Nous proposons que cette démarche, si vous la partagez, soit testée et mise en pratique sur des projets concrets et emblématiques, qui parlent à tout le monde :
- Déménagement de la mairie et ouverture d'un lieu d'échanges sur la place. Nous comprenons que ce projet qui vise à rendre la mairie accessible aux personnes à mobilité réduite est pour l'instant en stand-by et que la nouvelle équipe municipale se prononcera sur la suite à donner.
- Le presbytère : comment le réhabiliter et valoriser ce bâtiment auquel de nombreux Encaulats sont attachés et qui fait parte de notre patrimoine ?
- L'aménagement du centre du village.
- Une réflexion pourrait également être conduite sur la gestion des dépendances vertes des voies communales proches du centre bourg, ainsi que sur l'entretien des cours d'eau présents dans le village, avec également une attention particulière sur le réseau pluvial et eaux usées…

D'autres projets pourront bien entendu être concernés par cette démarche, à l'incitative de la municipalité ou des habitants.

SUITE

La municipalité aurait un rôle clé dans le pilotage notamment administratif du processus avec l'appui si besoin des habitants intéressés :
- mettre à disposition de la population l'ensemble de la documentation sur ces projets : devis, demandes de subventions, notes, etc.
- documenter les choix possibles en présentant différentes options
- inviter tous les habitants prêts à réfléchir et à s'exprimer sur la question à se documenter et à se réunir

- En résumé, nous vous proposons de :

Définir ensemble les grandes lignes de ce que pourrait être un dispositif de participation citoyenne à Sainte-Eulalie d'Olt ;
Mettre en pratique cette démarche au travers de projets concrets ;
Travailler ensemble à la mise en place d'un document cadre, à partir de l'expérience, des difficultés rencontrées et des idées auxquelles nous n'avons pas encore pensé.

Vous l'aurez compris, après un mois d'échanges et de réflexion au travers de ce groupe de travail, nous avons commencé à élaborer un projet qui prend forme avec des propositions d'organisation. Au point où nous en sommes, il n'est plus possible de continuer sans les conseillers municipaux à édifier cette instance citoyenne qui se veut partagée entre élus et habitants. Elle doit impérativement se co-construire avec l'avis des deux parties constitutives que sont à la fois les élus regroupés au sein du Conseil municipal et les habitants à travers un regroupement citoyen.

Nous vous remercions de nous informer, à titre individuel ou/et collectif, de vos réactions par rapport à ces propositions. Continuons à avancer ensemble dans l'espoir d'être en mesure de prévoir prochainement une première réunion de travail, sous une forme ou une autre, pour envisager plus tard une réunion publique présentant notre démarche commune.

Lettre signée par ordre alphabétique par :
Brigitte Iemfré, Catherine Laur, Christine De Falco, Delphine Boudou-Ethuin, Evelyne Mailly, Françoise Domergue, Gaétan Viallard, Marc Caboche, Marc Gilbert, Natacha Boudousquié, Nicolas Billaud, Pierre Blandin, Tristan Lassère, Xavier Colin

A noter que ce groupe de réflexion est composé d'une trentaine de personnes qui ont suivi et participé à ces travaux. Nous avons aussi proposé via la Feuille de chou de transmettre cette lettre à ceux qui le souhaitaient.

Réponse du conseil municipal

Nous avons lu attentivement votre lettre qui rejoint sur certains points quelques préoccupations déjà exprimées par la liste Sainte Eulalie à cœur pendant la campagne. Toutefois, nous observons que certains signataires ne sont pas habitants de la commune, ce qui, vous comprendrez peut être, nous pose problème. En effet, autant nous sommes redevables de la conduite des affaires municipales auprès de la population de notre village, autant nous ne pouvons élargir à qui le veut d'y intervenir. Nous ne saurions trop recommander d'ailleurs à ces signataires de s'investir dans leur commune de résidence qui en a peut être besoin.

Sur le fond, nous l'avions dit : nous souhaitons aujourd'hui aller plus loin dans nos engagements, nous réinventer pour avancer encore en développant l'écoute, la transparence et la démocratie municipale dans le respect de tous. Et nous avions pris l'engagement de : « développer la démocratie municipale en organisant des assemblées citoyennes et communiquer avec les habitants en amenant plus d'informations ».

Vous avez pu constater que, dès la mise en place du conseil, et même un peu avant, nous nous sommes engagés dans la réalisation de ces engagements que nous comptons bien poursuivre. Cela ne peut se faire cependant que dans le respect des règles de l'art.

Ainsi, certaines de vos propositions reviendrait à créer une sorte de conseil municipal parallèle, ce qui n'est conforme, ni à l'esprit des lois de notre république dont nous ne pouvons, ni voulons, nous affranchir, ni à la volonté des électeurs qui ont choisi en toute conscience et légitimité par une participation à 90% au vote. Elles sont en outre en contradiction avec les obligations de la loi qui ne permettent pas de rendre public certains documents, tels les appels d'offre sous peine de nullité évidente. Bien sûr, nous respecterons notre engagement de totale transparence, mais dans le strict respect de la loi.

Pour ce qui est des échanges avec la population, notamment concernant les projets à mettre en œuvre, l'engagement sera également tenu, dans un cadre qui permette la libre expression et l'écoute de tous. Nous utiliserons pour cela tous les canaux possibles, mail, réseaux sociaux, contact avec la population, mairie, réunions organisées par la municipalité, sans privilégier l'un par rapport à l'autre.
Ainsi, une assemblée citoyenne ne peut se concevoir autrement qu'un lieu d'échange qui ne se substitue pas au conseil municipal, et dont chaque participant ne représente que lui-même, laissant la liberté à ceux qui préfèrent s'exprimer autrement d'être eux-aussi écoutés et entendus.

Dans l'immédiat cependant, le conseil doit s'attacher à reprendre les activités reportées par l'épidémie et satisfaire aux obligations urgentes, ce qui reporte à plus tard la mise en oeuvre de nouveaux projets, nous ne manquerons pas cependant, quand l'heure sera venue, d'y associer la population.

Christian Naudan et le conseil municipal

Canto'Rando

Une année très particulière vient de s'écouler avec peu d'animations et de rencontres suite aux événements sanitaires qui ont impacté tout le monde.

Lorsque cela nous a été possible :

Côté RANDO…
Des sorties ont eu lieu depuis la place de l'église où le rendez-vous est donné les mardis matin. Encore merci à Janine et Gérard qui proposent de beaux circuits.
Partage de moments de convivialité assurés, entre marcheurs mais aussi avec les autres membres de l'association autour d'un repas, d'un pique-nique... Quelle belle ambiance !

Côté CHANT…
Entre adhérents, certains vendredis soir ont pu avoir lieu mais là, en attendant la reprise espérée en début d'année 2021 nous ne pouvons que nous entraîner à la maison.
Il tarde à tous de se retrouver, de trinquer à l'amitié qui nous unie, de chanter et d'ambiancer la piste de danse...

Nous ESPERONS…
La reprise des animations et la mise en place de nouveautés : Quines, Repas dansant, organisation du 1er de l'An ...etc...

Rétrospective 2020

Un succès inattendu…
Avec grande hésitation, dans le respect des contraintes sanitaires et un investissement dans des luminaires, le QUINE estival a pu se faire pour la 1ère fois en extérieur, sur la place de l'église, sous chapiteau ouvert. Et pour plus de sécurité tous les cartons ont été plastifié, merci aux enfants de Karine qui ont grandement participé. Au final plus de 170 personnes étaient présentes et nous avions mis le paquet sur des lots de qualité afin de satisfaire les amateurs de quines, privés jusque là de leur activité fétiche. MERCI aux participants, aux bénévoles, aux donateurs… et à l'année prochaine !

St Guilhem le Désert…
Après un avis de tempête et un 1er confinement, la sortie sur 2 jours à Saint-Guilhem-le-Désert a finalement pu être réalisé, en octobre dernier. Un splendide cadre nous attendait. La bonne humeur était de mise, biens logés, bien nourris et la tête remplie de souvenirs... il n'y a plus qu'à trouver une nouvelle sortie !
Si vous avez des idées, pensez à les

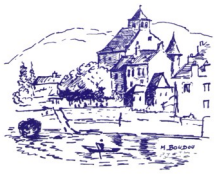

Les Amis des Rives d'Olt

Laissons dernière nous cette année difficile où les rencontres n'ont pu avoir lieu normalement.
Nous avons profité de l'été « déconfiné » pour organiser un repas, malheureusement limité aux premiers inscrits par les restrictions sanitaires. Ainsi nous n'avons pu satisfaire la demande, nous en sommes désolés.
Restons positifs, la reprise de notre lien social sera pour bientôt, nous attendons ce moment avec impatience !
Et en cette fin d'année, la traditionnelle distribution des chocolats de Noël s'est faite. Mais, ceux qui n'ont pas pu se déplacer peuvent téléphoner à Dominique au 06 15 44 24 94, afin de trouver une solution ensemble.
Passez tout de même de belles fêtes, un Joyeux Noël et une Bonne Année remplie de joie, de bonheur et surtout en santé.

Vivre "Sainte Eulalie d'Olt"

Comme beaucoup d'associations, en ces temps perturbés « Vivre Ste Eulalie d'Olt » a bien du mal à mener de nouvelles actions et à continuer les projets en cours…

N'ayant pas pu organiser notre Assemblée générale, nous avons envoyé par mail à nos adhérents le bilan moral et financier pour la période allant de la création de l'Association jusqu'à la fin de l'année 2020. Pour ceux qui souhaitent le recevoir, n'hésitez pas à nous le demander. Nous en avons profité aussi pour lancer un appel à candidature pour participer au Conseil d'administration de l'Association.

Nous avons déjà eu l'occasion de faire le point dans le précédent Encaulat de juillet sur les actions initiées et organisées en 2019 et 2020, il n'y a pas beaucoup de nouveautés, si ce n'est l'opération « ramonage » qui a bien eu lieu. L'opération « nids d'hirondelles » est en cours, l'opération « 1 maison 1 rosier » a été renouvelée. Babeth a mis en place un atelier couture où chacun peut confectionner ce qu'il souhaite à son rythme. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez participer à ces opérations.

L'exposition de rues a été mise en place et le thème retenu pour l'année prochaine sera « Ste Eulalie d'autrefois ». Des habitants nous ont déjà envoyé des photos, nous sommes toujours à la recherche d'autres photos, n'hésitez pas à nous contacter.
Le groupe de travail « assemblée citoyenne » a sollicité un entretien avec les élus suite aux échanges de courriers afin de pouvoir avancer concrètement sur les modalités d' échanges et de dialogue entre les habitants et le Conseil municipal. Nous ne désespérons pas d'y arriver…
Nous avons eu l'occasion de faire une émission avec Radio Cisba pour parler de l'association et de cette initiative citoyenne.
Vous pouvez la retrouver en podcast sur : https://radiocisba.wordpress.com/

La feuille de chou, notre bulletin d'informations continue de paraître grâce à des contributeurs toujours plus nombreux, nous en profitons pour les remercier. N'hésitez pas à nous la demander si vous ne la recevez pas encore.
Vous pouvez la consulter sur notre site internet : https://www.vivresteeulaliedolt.org

Nous espérons tous des temps meilleurs afin de retrouver notre liberté et c'est ce que nous pouvons nous souhaiter de mieux pour 2021.

« Faire de Ste Eulalie un endroit où il fait bon vivre »
vivresteeulaliedolt@gmail.com

Trophée Cabanac

Evénement 2020 !

Un vent de nouveauté a soufflé sur le Trophée Cabanac 2020 avec une organisation qui a fait peau neuve ! Le gros changement s'est fait sur le mode d'inscription pour que de nouvelles équipes puissent participer, 55 duos étaient en course ! Les sponsors ont répondu présent et des jeux concours ont agrémenté ce Trophée.

Le gagnant du jeu en partenariat avec la société Goldbaits : Dany DAN qui a trouvé l'équipe qui s'est hissée à la 3ème place du classement. Encore félicitations !

MERCI A TOUS, sponsors, bénévoles et un grand merci à tous les compétiteurs !

La Fédération de Pêche de l'Aveyron était présente… pour une belle surprise à la clef !
Après la vidéo du Défit Carpe/Nature du barrage de Pareloup, le trailer du Trophée Cabanac 2020 a vu le jour.
Ce célèbre enduro est implanté en Aveyron sur le lac de Castelnau-Lassouts-Lous depuis plus de 20 ans, il méritait un hommage. Alors quoi de plus normal que de créer une VIDEO relatant ce mythique concours et son cadre splendide.

Cette année pas moins de 363 carpes capturées pour 3.952 tonnes, un chiffre impressionnant avec des carpes de toutes tailles et aux multiples couleurs. Pour les amateurs, retrouvez la vidéo sur facebook, au « Trophée Cabanac 2020 » et n'hésitez pas à partager en masse !

Classement final :

Rendez-vous en 2021 !
du 11 au 17 septembre

1ers : Bilkman et Brusse (409 kg / 35 carpes, n° 57)
2ème : Rocher et Goucerol (213,3 kg / 18 carpes, n° 42)
3 ème : Jouy et Van Den Bussche (203 kg / 19 carpes, n° 19)
4ème : Raymond et Raymond (165,1 kg / 16 carpes, n°46)
5ème : Chapuis et Biscarat (PP Baits)-(155,6 kg / 14 carpes, n°1)

L'année 2020 c'était :
55 équipes
3.952 tonnes de poisson
363 carpes dont 27 de +15kg
2 plus gros poissons à 17,9 kg

Les Amis de Cabanac... A noter !

Sous réserve d'autorisation d'organisation !

- Concours de pêche aux carnassiers **le jeudi de l'Ascension**
- Nettoyage des berges du Lot **en juin.**

Nous vous rappelons qu'il est important que de nombreux bénévoles participent sur terre ou sur l'eau à ce nettoyage afin que ce lac puisse profiter à tous, autant les locaux que les

Un grand MERCI pour l'aide si précieuse des sponsors, des élus locaux, des APPMA de St Geniez et du département, des bénévoles et des commissaires sur les divers concours de l'année …

Association Fours Croix et Fontaines

Une sainte au four de Lous
« Notre Dame de Lous »

Au temps jadis, dans chaque village ou hameau resplendissait croix, vierge ou sainte afin de protéger les habitants. De ce fait, l'association Fours Croix et Fontaines a pris la décision de mettre en place une sainte retrouvée au fond d'un grenier.

Après restauration et mise en place, nous avons décidé de la baptiser « Notre Dame de Lous » qui veillera sur les habitants du hameau depuis le sommet du toit du four.

Croyant ou non croyant ! Venez découvrir cette sainte et par la même occasion découvrez ce magnifique hameau !

Le père Noël vient rendre visite…

A l'initiative de Gaylord, le dimanche 20 décembre, le père Noël s'est rendu dans le four de Lous … petits et grands ont répondu présents et se sont retrouvés pour partager un moment de convivialité en respectant les gestes barrières !

L'association vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et espère vous retrouver l'année prochaine pour des prochains travaux et son repas annuel « Tout'Four » !

Société de chasse "La d iane"

La société de Chasse La Diane a tenu son assemblée générale à la fin du mois d'août 2020.
Un nouveau bureau a été voté :
Président : Kévin Coutreras
Vice président : Philippe Marcillac
Secrétaire : Bernard Mercadier
Trésorier : François Clauzel

Compte tenu de la situation sanitaire en France, le traditionnel quine qui devait avoir lieu fin décembre a été annulé. Nous espérons pouvoir vous donner rendez vous au début de l'année 2021, si c'est possible. Dans l'immédiat, nous souhaitons à tous et à toutes de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

COMITE DES FETES

N'ayant pas eu d'article au moment de l'impression, nous tenons à féliciter et remercier le comité des fêtes de Sainte Eulalie d'Olt pour avoir réalisé le feu de la Saint Jean, la fête de la Sainte Epine et le vide grenier !

Dans le respect des gestes barrières, ces animations ont connues un franc succès !

L'Office de Tourisme Des Causses à l'Aubrac,quèsaco ?

L'Office de Tourisme Des Causses à l'Aubrac vient de renouveler son Conseil d'Administration, qui est composé de 8 élus et de 21 membres **issus du monde du tourisme, du milieu associatif ou du commerce**. Tous, femmes et hommes volontaires, engagés, fiers représentant et véritablement impliqués dans la promotion de notre magnifique et vaste le territoire « Des Causses à l'Aubrac ».

Le Bureau que j'ai l'honneur de présider, composé de 12 membres dont 3 Vice-Présidents, est au travail pour conduire, avec l'outil de promotion du territoire qu'est notre équipe de 8 techniciennes sous la direction d'Emilie Moreau, l'Office de Tourisme vers un futur qui, en raison de la crise sanitaire impactant notre société toute entière, est de plus en plus difficile à appréhender. **Le monde du tourisme est en pleine mutation**. A nous de trouver avec l'aide de nos partenaires institutionnels comme l'Agence de Développement Touristique, avec la Commission Tourisme de la Communauté de Communes, notre voie ou plutôt nos voies pour un tourisme nouveau, **axé sur la proximité, l'accueil, l'humain**, et très certainement la redécouverte de la qualité relationnelle accueillants / accueillis.

Christine PRESNE, Présidente

Et sur le terrain ?

Une équipe de **8 salariées** permanentes, Emilie Moreau, directrice, et 7 techniciennes, travaillent dans **4 Bureaux d'Information Touristique** ouverts à l'année : Sophie et Audrey à Laissac-Sévérac l'Eglise, Karine à Ste Eulalie d'Olt, Pascale et Laura à St Geniez d'Olt et d'Aubrac et Audrey et Rebecca (remplaçante de Prisca) à Sévérac d'Aveyron.

Les techniciennes sont réparties en « pôles » pour remplir pleinement toutes les missions de l'Office de Tourisme. Cette équipe qualifiée est renforcée en été avec l'embauche de

Nos chiffres clés 2020 :
** 27 000 visiteurs dans nos bureaux*
** plus de 36 000 demandes traitées (accueil, téléphone, mail)*
** 225 000 visiteurs sur notre site internet*

Et concrètement, que fait l'Office de Tourisme ?

Nos missions principales sont l'**accueil**, l'**information des visiteurs** et la **promotion du tourisme** sur le territoire, en lien avec les collectivités locales et les socio-professionnels du tourisme. Mais pas seulement !

* En été : L'**accueil des touristes** est notre priorité et nous mettons tout en œuvre pour promouvoir l'ensemble du territoire et les nombreux événements. C'est aussi la forte période des **visites guidées** et de la tenue de **billetteries** (activités sportives, spectacles, visites, concerts,…).

* En automne : C'est ici que débute la **préparation** de l'année suivante pour l'Office de Tourisme. Les **réunions de travail** se succèdent jusqu'au printemps, pour avancer sur les projets.

L'équipe se retrouve au moins une fois par mois, en présentiel ou en visio, pour travailler sur : la préparation du **guide du partenaire**, la tenue d'un **observatoire local du tourisme** (études et mesures des tendances de fréquentation, de comportements …) dans le but de proposer de **nouveaux projets**, le suivi et l'élaboration du **plan d'actions**, le renouvellement et l'actualisation des **supports de communication** (carte touristique, dépliants, set de table,…), l'organisation d'**éductours**.

* En hiver : Il fait froid ! Les touristes se cachent ! Nous en profitons pour :mettre à jour toutes les **données** présentes sur notre site internet, suivre des **formations professionnelles** pour évoluer dans notre métier, créer du lien avec les locaux, aller sur le terrain à la **rencontre des adhérents**, accompagner nos partenaires dans leurs **projets de développement touristique** et leur proposer des **ateliers personnalisés**, obtenir et renouveler des **labels touristiques** (Village Etape, Territoire Vélo), organiser des **réunions** avec les Offices de Tourisme voisins et l'Agence Départemental du Tourisme en

* Au printemps : Ça y est le soleil commence à se montrer. Pendant que les touristes préparent leurs vacances, nous nous occupons de : l'inventaire et la **mise à jour de la documentation** touristique en participant à des **bourses d'échange**, promouvoir et représenter le territoire en participant à des **salons** (Salon de la Pêche à Clermont-Ferrand, Salon du Tourisme à Lyon, Marché de l'Aveyron à Toulouse,…), préparer l'**agenda** des événements et des manifestations de la saison en coordonnant les manifestations culturelles et animations diverses.

L'Office de Tourisme, aussi pour les habitants ?

Les 4 bureaux de l'Office de Tourisme sont ouverts toute l'année pour VOUS, **habitants**, **résidents secondaires** et **nouveaux arrivants** des Causses à l'Aubrac ! En poussant la porte de nos bureaux, vous trouverez des informations, des conseils sur :

=> la liste des hébergements, des restaurants, les dépliants des activités de pleine nature, des sites de visite, des cartes touristiques pour vous donner des idées lorsque vous recevez des amis ou de la famille

=> les circuits de VTT, les circuits cyclo-touristiques, les topoguides de randonnées

=> les horaires de bus

=> l'annuaire des associations, des commerces et artisans

=> les manifestations, les événements : nous proposons chaque vendredi un agenda hebdomadaire « Votre semaine en Un Clin d'œil », disponible à l'accueil ou par mail, en vous inscrivant à notre Newsletter (contact@causses-aubrac-tourisme.com)

=> la vente de billets de visites guidées, spectacles, concerts et la réservation d'activités sportives, de repas,…

=> la vente de cartes de pêche

=> la vente de chèques-cadeau AmiKdo : Une large sélection de services et prestations vous donnant la possibilité d'offrir un dîner romantique aux chandelles, un beau bouquet de fleurs, un super bijou ou encore des paniers garnis… Plus de 100 commerces et services acceptent ce mode de règlement.

UNE IDÉE CADEAU PARFAITE !

N'hésitez donc pas à passer nous voir dans un de nos bureaux !

Pour vous tenir informé en temps réel des manifestations, des menus des restaurants, des idées de sorties, des activités… vous pouvez consulter **notre site internet :**

www.causses-aubrac-tourisme.com

ou **nos pages Facebook** :

Destination Causses Aubrac
LaissacAveyronTourisme
SainteEulalieDOlt
StGeniezTourismeAveyron
SeveracAveyronTourisme

Suivez-nous sur **Instagram**
Destination Causses Aubrac

Le coin des enfants ...

BISCUITS DE NOËL GLACES - très facile !

30mn de préparation, 1h de repos, 15mn de cuisson

Pour 6 personnes

Pour les sablés : 250 gr de farine / 4 jaunes d'œuf / 150 gr de beurre demi sel / 100 g de sucre / 1 pincée de levure chimique

Pour le glaçage-décoration : 150 g de sucre glace / 1 blanc d'œuf / 1/2 jus de citron / vermicelles de couleur ...

Matériel : emporte-pièces de Noël

1) Fouettez les jaunes d'œufs et le sucre jusqu'à obtenir un mélange mousseux. Ajoutez la farine mélangée avec la levure, puis le beurre en morceaux. Mélangez en effritant les ingrédients du bout des doigts. Formez une boule, filmez et réservez **1 h** au frais. Préchauffez le four à 180 °C (th. 6). Etalez la pâte sur le plan de travail fariné. Découpez des sablés à l'aide des emporte-pièces, perçez un petit trou si vous voulez mettre un ruban et accrocher les sablés dans le sapin. Disposez les sablés sur une plaque de cuisson recouverte de papier sulfurisé et enfournez pour **15 min**. Laissez refroidir sur une grille.
2) Préparez le glaçage. Fouettez légèrement le blanc d'œuf à la fourchette. Incorporez le sucre glace et 1 filet de jus de citron. Mélangez jusqu'à obtenir une pâte lisse. Versez le glaçage dans un cône en papier sulfurisé, coupez la pointe et dessinez des motifs sur les sablés. Décorez de perles en sucre et vermicelles. Laissez sécher 30 min environ. Il n'y a plus qu'à déguster !

TROUVER les 7 erreurs... A toi de jouer !

H	I	C	H	O	C	O	L	A	T	S	I	X	H
Q	Z	C	B	R	E	V	E	I	L	L	O	N	E
S	U	R	P	R	I	S	E	B	B	X	N	X	F
T	R	A	I	N	E	A	U	N	I	S	E	M	L
S	A	P	I	N	I	B	O	N	B	O	N	S	O
H	I	X	P	E	R	E	N	O	E	L	U	F	C
R	E	N	N	E	U	I	V	O	V	V	U	E	O
C	H	E	M	I	N	E	E	Q	Y	I	S	T	N
A	E	L	T	G	U	I	R	L	A	N	D	E	S
C	A	D	E	A	U	X	J	O	U	E	T	S	D
A	U	J	I	C	R	E	C	H	E	W	K	A	C
Q	B	U	C	H	E	E	B	L	A	J	V	G	M
H	O	T	T	E	M	D	E	N	E	I	G	E	I

TROUVER tous les **MOTS CACHES** se rapportant aux fêtes de fin d'année. Il doit te rester plein de lettres, à toi de trouver le dernier mot !

Bonbons	Bûche
Cadeaux	Cheminée
Chocolats	Crèche
Décembre	Fêtes
Flocons	Guirlande
Hotte	Jouets
Neige	Renne
Réveillon	Sapin
Surprise	Traineau

Le dernier mot _ _ _ _ _ _ _ _